

Question Possible N°1

UNE COLLÈGUE ENTRE DANS VOTRE BUREAU EN DISANT "CE GOSSE JE VAIS LE TUER". QUE FAITES-VOUS ?

Rappel du texte de loi : La violence physique des enseignants est interdite à l'école.

Proposition :

- 1) Je demande à l'enseignant de me raconter la situation qui a conduit à cette phrase. J'essaye de la calmer afin qu'elle prenne du recul et commence à analyser la situation en ayant un regard plus professionnel que basé sur un coup de colère.

Si la cause est un évènement grave mais ponctuel je juge de la gravité de la faute et en concertation avec la maîtresse une sanction proportionnée peut être envisagée envers l'enfant. Je laisse la maîtresse gérer le conflit et appliquer la sanction mais je propose mon aide au cas où.

Soit c'est un évènement plus grave et cela peut nécessiter la réunion du conseil des maître pour réagir de manière cohérente envers des questions qui pourraient se poser et de soutenir collectivement l'enseignant(e).

Il est également possible de proposer de prendre un rendez-vous avec les parents et l'enseignant pour recadrer les choses.

Si la cause est une exaspération quotidienne je m'appuie sur les aides déjà mises en place en proposant à l'enseignant de faire un point sur les aides en places et leur efficacité.

En différant la discussion il est possible également de parler de cet élève avec le Rased (ou de faire un point sur ce suivi)

Je laisse ensuite l'enseignante gérer les aides en restant à ses côtés si besoin.

Je reparle également assez régulièrement avec elle de cet élève pour m'assurer que cette situation s'est apaisée.

- 2) Je prends également l'élève dans mon bureau pour permettre à l'enseignante de s'apaiser et de reprendre sa classe dans de bonnes conditions. Cela me permet également de revenir sur certains problèmes avec cet élève (en fonction de la cause du ras-le-bol.)